



PROCES VERBAL DE LA COMMISSION REGIONALE DE GESTION DES COMPETITIONS

Réunion : 08 / 07 / 2021
Horaires : 14h00 Présentiel/Visio

Président(e) : M. André LUCAS

Présent(e)s : Mrs Pierre Jean JULLIAN – Christian GRAS – François IRLA

Excusés : Mme Ghyslaine SALDANA – Mr ADGE -

Assiste à la réunion : Mr Damien LEDENTU Directeur Sportif –
Mmes Natacha MAZARS – Valérie PELFORT (service compétitions)

Suite à la décision du COMEX en date du 06.05.21 : saison blanche ni accession ni relégation pour la saison en cours,

Suite à la décision du Comité Directeur du 01.05.21 : adoption de l'organisation des pyramides générationnelles pour les jeunes,

La Commission Régionale des compétitions :

- A reconduit les équipes SENIORS dans les compétitions idoines et a procédé aux pré-engagements avec pour date de clôture d'inscription le 20/06/2021, puis repoussée au 27.06.21,
- A procédé aux pré-engagements des équipes JEUNES, en tenant compte du glissement générationnelles dans les compétitions les concernant avec pour date de clôture le 27.06.21,

Après avoir procédé à plusieurs rappels pour les pré-engagements, la Commission Régionale de gestion des Compétitions a clôturé définitivement les engagements des clubs dans les compétitions régionales le 05.07.2021 et constate :

SENIORS :

REGIONAL 1 : 42 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 3 poules de 14 clubs

REGIONAL 2 : 55 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 13 clubs et 3 poules à 14 clubs

- MONTARNAUD AS n° 528515 - relégué en R3 (souhait du club)

REGIONAL 3 : 95 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 7 poules à 12 clubs et 1 poule à 11 clubs

- MONTARNAUD intègre le Régional 3
- CABESTANY OC n° 531415 – relégué en D1 (souhait du club)
- ENT ST GEORGES LUZ – relégué en D1 (souhait du club)

JEUNES :

U20 : 27 clubs issus des U18 R se sont engagés.

- 32 clubs issus des U18 ont refusé l'engagement soit :
AUCH – BEAUCAIRE – BLAGNAC – CANET EN ROUSSILLON – CARCASSONNE FAC – CASTANET US – CASTELNAU LE CRES – CASTELNAUDARY – CERDAGNE CAPCIR – COLOMIERS – DURAN – EFDR – ES ST JEAN DU FAGA – FC BAGNOLS PONT – FCVD – FABREGUES AS – FONSORBES - JULLIAN OM – LOURDES FC – MAUGUIO CARNON – MENDE AV FOOT LOZERE – MILLAU SO – MONTAUBAN – MONTP. ATLAS PAILLADE – MONTP. HERAULT – NEGREPELISSE – NIMES OL - PIEGE DE LAURAGAIS – Q.M ORLEIX – RODEZ AV – TABES PYR. – TOULOUSE FC.

U18 R : 36 clubs issus des U17 R se sont engagés : 3 poules de 12 clubs

- FRONTIGNAN n° 503204 issu des U17- refus d'engagement
- NIMES O. n° 503313 issu U17 NAT. - refus d'engagement
- TOULOUSE F.C n° 524391 issu U17 NAT. - refus d'engagement
- RODEZ A.F n° 505909 issu U17 NAT. – accord d'engagement

U17 R : 23 clubs issus des U16 R1 se sont engagés : 1 poule à 11 clubs et 1 poule à 12 clubs

- CARCASSONNE FAC n° 548132 (forfait général saison 2020-2021)
- MONTPELLIER HSC 2 n° 500099 issu U16 R1 – refus d'engagement
- NIMES O. 2 n° 503313 issu U16 R1 – refus d'engagement
- RODEZ AV 2 n° 505909 issu U16 R1 – refus d'engagement
- TOULOUSE FC 2 524391 issu U16 R1 – refus d'engagement

U17 R2 : 32 clubs issus des U16 R2 se sont engagés : 1 poule à 12 clubs et 2 poules à 10 clubs

- BEZIERS AS 3 n° 553074 issu U16 R2 – refus d'engagement
- ST JEAN DU FALGAS n° 514808 issu U16 R2 - refus d'engagement
- FIGEAC CAPDENAC n° 541889 issus U16 R2 (forfait général saison 2020-2021)
- ST CAUSSADAIS n° 505949 issu U16 R2 – pas de réponse au 05.07.2021 –
La CRGC décide de ne pas engager l'équipe

U16 R : 36 clubs issus des U15 R se sont engagés : 3 poules à 12 clubs

U15 R : 47 clubs issus des U14 R se sont engagés : 3 poules à 12 clubs et 1 poule à 11 clubs

- E. ENT SOUILLAC CRESSENSAC GIGNAC n° 553195 – refus d'engagement

U14 R : 45 clubs issus des U14 de l'année antérieure se sont engagés : 1 poule à 11 clubs, 2 poules à 12 clubs et 1 poule à 10 clubs

- FOOT TERRE CAMARGUE n° 551417 – refus d'engagement
- E. SOUILLAC CRESSENSAC GIGNAC n° 553195 – refus d'engagement
- REQUSTA US n° 505910 – refus d'engagement

FOOTBALL ENTREPRISE :

REGIONAL 1 : les 9 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 9 clubs

REGIONAL 2 : 6 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 6 clubs

- MATRA AS n° 611303 – refus d’engagement
- B.N.P n° 615297 – refus d’engagement

FUTSAL :

REGIONAL 1 : 17 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 10 clubs et 1 poule à 7 clubs

- PIBRAC US 1 n° 852899 – mise en inactivité en 2020/2021 – équipe rétrogradée en Régional 2
- T.M.F.C 2 n° 581893 – refus d’engagement - arrêt de la section futsal
- MONTPELLIER MOSSON MASSANE n° 551712 - pas de réponse au 05.07.2021 – La CRGC décide de ne pas engager l’équipe

REGIONAL 2 : 12 ou 13 clubs de la saison antérieure se sont engagés (PLAISANCE ALL STARS et PIBRAC FUTSAL en cours de fusion) – 1 poule à 8 ou 9 clubs et 1 poule à 5 clubs

- FOIX FC n° 522121 – refus d’engagement
- AS ATLAS PAILLADE n° 548263 - pas de réponse au 05.07.2021 – La CRGC décide de ne pas engager l’équipe
- PLAISANCE ALL STARS n° 551773 et PIBRAC FUTSAL n° 552899 – en cours de fusion

REGIONAL 1 FEM. : 7 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 7 clubs

- T.M.F.C n° 581893 - refus d’engagement - arrêt de la section futsal

FEMININES :

REGIONAL 1 : 19 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 10 clubs et 1 poule à 9 clubs

- BALARUC ST n° 520109 – refus d’engagement
- CASTELSARRASIN GANDALOU n° 527193 – refus d’engagement
- MONTPELLIER HSC 2 n° 500099 – refus d’engagement

REGIONAL 2 : 19 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poules à 7 clubs et 2 poules à 6 clubs

- O. BOZOUL n° 519088 – refus d’engagement
- UCHAUD G.C n° 517866 – refus d’engagement
- PERPIGNAN ESPOIRS F. 2 n° 781262 – forfait général saison 2020/2021

U18 R1 F : 10 clubs de la saison antérieure se sont engagés – 1 poule à 10 clubs

- CLERMONTAISE n° 503251 – refus d’engagement
- POLLESTRES CABESTANY n° 538526 – refus d’engagement
- PERPIGNAN ESPOIRS F. n° 781262 – engagement fait par le club – refus par le service compétition non engagé la saison précédente
- TOULOUSE METROPOLE n° 581893 – engagement fait par le club – refus par le service compétition non engagé la saison précédente

Suite à l’adoption des Règlements des Championnats Régionaux à l’Assemblée Générale des Clubs de la L.F.O du 26.06.2021, **les places restées vacantes ne seront pas comblées.**

**Le Secrétaire de séance
Christian GRAS**

**Le Président de la CRGC
André LUCAS**

